



Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal en date du 20 mars à 19h

Nombre de membres en exercice : 13

Nbre de membres présents : 10

Présents : Alain BERNARD, Philippe GUILLON, France CATOEN, Nicolas METTA, Sylvie BEUSCART, Thomas BIDEAU, Brigitte BOURNONVILLE, Jean-Michel DESPREZ, Mélanie MAZINGARBE (Arrivée à 19h50) et Marie PELINI.

Absents excusés : Denis DESCAMPS, Maelle VILLE et Thierry PICK.

Pouvoirs :

- Madame MAZINGARBE donne procuration à Madame CATOEN,
- Monsieur PICK donne procuration à Madame BEUSCART,
- Madame DESCAMPS donne procuration à Monsieur METTA.

Secrétaire de séance : Philippe GUILLON.

1-Validation du procès-verbal de la séance du Conseil du 15 février 2024.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 15 février 2024 à l'approbation du Conseil Municipal.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

2- Approbation du compte de gestion de l'exercice budgétaire 2023.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BERNARD, avant de se faire présenter le compte administratif 2023, délibérant sur le compte de gestion 2023 dressé par Monsieur Vincent D'HERBOMEZ, Comptable Public :

- donne acte de la présentation faite au compte de gestion 2023.
- constate que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de classer dans ses écritures.
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

3- Approbation du compte administratif de l'exercice budgétaire 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif 2023
- constate les identités de valeurs avec les indications de la balance établies par le comptable du Trésor relatives aux reports, au résultat d'exploitation de l'exercice aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles de la journée complémentaire, sur la comptabilité des valeurs inactives, constate la coïncidence des compte administratif et compte de gestion 2023.

Pour	Contre	Abstentions
11	0	1

4- Affectation des résultats 2023.

Vu le compte de gestion 2023 dressé par la Trésorerie de Villeneuve d'Ascq,

Vu le compte administratif 2023 dressé par la commune,

Vu la réunion de la commission finances en date du 11 mars 2024,

Monsieur l'Adjoint aux Finances, Philippe GUILLON, rappelle le résultat de l'exercice 2023

Résultat de fonctionnement 2023 :	87 512 euros 32
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (002) :	591 247 euros 18
Résultat de fonctionnement cumulé :	678 759 euros 50
Résultat d'investissement 2023	-245 998 euros 17
Résultat d'investissement reporté N-1 (001)	-47 574 euros 24
Résultat d'investissement cumulé	-293 572 euros 41

et propose l'affectation suivante :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001	-293 572 euros 41
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	293 572 euros 41
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002	385 187 euros 09

Pour	Contre	Abstentions
11	0	1

5- Fixation du taux des taxes locales au titre de l'année 2024.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur les taux des taxes sur le foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation.

Les taux proposés de la commune sont maintenus à leur valeur 2023.

2023			2024		
TFPB	TFPNB	TH	TFPB	TFPNB	THRS
33.65 %	41.63 %	23.55%	33.65 %	41.63 %	23.55%

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

6- Approbation du Budget Primitif 2024.

Vu le vote des comptes de gestion et compte administratif 2023

Vu l'avis de la commission « Finances » du 11 mars 2024,

Monsieur Philippe GUILLON, adjoint aux Finances, présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre à : 2 070 978.42 €.

=>pour la section de fonctionnement : 1 025 140.18 €

=>pour la section d'investissement : 1 045 838.24 €



BP 2024 : Investissements 1/2

■ Dépenses :		
■ Provision terrains nus :		114 k€
■ Rénovation du cœur de ville :		230 k€
■ Rénovation éclairage public :		95 k€
■ Réparation église :		144 k€
■ Autres investissements		
■ Étude géothermie :		41 k€
■ Étude citystade :		11 k€
■ Cimetière :		41 k€
■ Equipements divers		24 k€
■ Provisions pour imprévus		24 k€
■ Emprunts et dettes assimilées		27 k€
■ Déficit d'investissement reporté		293 572,41 €
■ Total budget prévisionnel 2024 dépenses d'investissement :		1 045 838,24 €
■ Rappel budget 2023		
■ Prévisionnel :		882 265 €
■ Réalisé :		442 626 €



BP 2024 : Investissements 2/2

■ Recettes		
■ FCTVA : estimation à		55 k€
■ Subventions :		301 k€
■ Excédents de fonctionnement capitalisés :		293 k€
■ Virement de la section de fonctionnement :		394 k€
■ Total budget prévisionnel 2024 recettes d'investissement :		1 045 838,24 €
■ Rappel budget 2023		
■ Prévisionnel :		882 265 €
■ Réalisé :		149 054 €


■ Recettes		
■ Produits services domaines + ventes		75 000 €
■ Impôts et taxes		465 725 €
■ Taxes foncières :	308 478 €	
■ Dotation solidarité communautaire :	74 021 €	
■ Fond de péréquation :	15 000 €	
■ Taxe sur électricité :	25 000 €	
■ Taxe sur les pylônes :	12 279 €	
■ Taxe add. Aux droits d'enregistrement	30 000 €	
■ Dotations, subventions		91 928 €
■ Dotation forfaitaire :	35 052 €	
■ Dotation national de péréquation :	10 000 €	
■ Dotation solidarité rurale	10 000 €	
■ Autres organismes (CAF, emplois jeunes, ...)	26 000 €	
■ Produits exceptionnels		0 €
■ Autres produits de gestion courante		5 300 €
■ Atténuation de charges		2 000 €
■ Excédent de fonctionnement reporté		385 187 €
■ Total budget prévisionnel 2024 recettes fonctionnement : 1 025 140,18 €		
■ Rappel budget 2023		
■ Prévisionnel :	1 228 371 €	
■ Réalisé :	1 252 329 €	


■ Dépenses		
■ Virement à la section d'investissement		394 131 €
■ Charges à caractère général		208 230 €
■ Energie / Gaz :	41 200 €	
■ Prestations de services :	66 620 €	
■ Espaces verts :	15 000 €	
■ Fêtes et cérémonies :	3 950 €	
■ Assurances	17 000 €	
■ Charges de personnel		314 970 €
■ Autres charges de gestion courante		37 300 €
■ Charges financières		4 000 €
■ Dépenses imprévues		7 000 €
■ Charges exceptionnelles		1 800 €
■ Divers		
■ Attribution de compensation :	57 709 €	
■ Total budget prévisionnel 2024 dépenses fonctionnement : 1 025 140,18 €		
■ Rappel budget 2023		
■ Prévisionnel :	1 228 371 €	
■ Réalisé :	573 570 €	

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

7- Tarifs et dotations divers.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur les tarifs et dotations divers applicables pour l'année 2024.

 BP 2024 : subventions, allocations,...		2020	2021	2022	2023	2024
■	Écoles					
■	Voyage études (par enfant) à traiter par dossier					
■	Subvention classe de découverte à traiter par dossier					
■	Fournitures scolaires	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
■	Allocations					
■	Allocation rentrée scolaire (non imp.)	70 €	75 €	75 €	75 €	75 €
■	Vacances (/jour, non imposable)	4,0 €	4,0 €	4,0 €	5,0 €	5,0 €
■	Naissance	70 €	75 €	75 €	75 €	75 €
■	Cadeaux événements exceptionnels pour le personnel : <u>Plurelya</u>					
■	Cadeaux naissance	70 €	75 €	75 €	75 €	75 €
■	Bons adultes & enfants handicapés (commission aide sociale)	90 €	95 €	50 €	60 €	60 €

 BP 2024 : subventions, allocations,...		2020	2021	2022	2023	2024
■	Concessions cimetière					
■	15 ans					
■	1 à 3 places	90 €	90 €	90 €	90 €	90 €
■	4 à 6 places	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €
■	30 ans					
■	1 à 3 places	180 €	180 €	180 €	180 €	180 €
■	4 à 6 places	220 €	220 €	220 €	220 €	220 €
■	Columbarium (4 urnes, 30 ans)	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
■	Cavurne (4 urnes max)					
■	15 ans	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €
■	30 ans	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €
■	Location de la salle J Noël (tarif unique)	550 €	550 €	550 €	550 €	550 €
■	Forfait nettoyage pour les associations	100 €	100 €	120 €	120 €	120 €

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

8- Demande de subvention au titre de l'aide Départementale aux Villages et Bourgs pour la rénovation de l'éclairage de l'espace public.

La Municipalité continue la rénovation des éclairages de l'espace public, phase 2, qui consiste à compléter le remplacement des plus anciens luminaires par des lanternes « LED » avec programmation d'intensité, ceci par armoire électrique d'éclairage. Le principe est de compléter les armoires électriques d'éclairage supportant déjà de la LED (Poste Melchamez, poste église, poste Dehau), à raison de 33 luminaires. Le projet a pour objectif de diminuer la consommation énergétique de ces luminaires de 60%.

Ce programme de rénovation est évalué à 31 807.05 € HT.

Le programme d'investissement portant rénovation de l'éclairage pourrait faire l'objet d'un subventionnement au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs du département du Nord à hauteur de 15 903.53 € HT.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

9. Demande de subvention au titre de l'aide Départementale au titre des Actions d'intérêt local, A.I.L, dans le cadre de la manifestation Ronde des Géants – Evénement gratuit et ouvert à tous.

Dans le cadre du 800^e anniversaire de la bataille de Bouvines, la commune a sollicité Dorian Demarcq, facteur de géants, pour la réalisation du géant Philippe Auguste, une figure de 3,50 m.

Le 6 juillet 2014, lors de la manifestation « Bouvines 2014, entre ciel et terre » qui a rassemblé plus de 10 géants, le géant Philippe Auguste a été baptisé, entouré de son parrain Gilbert de Quicampoix, et de sa marraine, Jeanne de Flandre.

Philippe Auguste a ensuite été confié à l'association « Les Amis des Géants de Lille », qui ne cesse chaque année de le présenter dans les principaux rassemblements de géants, en France et à l'étranger.

A l'occasion de son 10^e anniversaire, Philippe Auguste revient à Bouvines, accompagné de 14 géants, dans le cadre d'une « Ronde des Géants », organisée conjointement par la commune de Bouvines et les Amis de Bouvines. Cette manifestation organisée le dimanche 30 juin 2024 confirme la volonté de la commune d'associer le volet historique de cet événement et la tradition du Nord inscrite au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Monsieur le Maire souhaite déposer une demande de subvention au titre de l'A.I.L pour financer cette manifestation d'envergure, gratuite et ouverte à tous, à hauteur de 3 000 € T.T.C.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

10. Demande de subvention au titre de l'Aide Régionale, H.D.F.F.2, dans le cadre de la manifestation Ronde des Géants – Evénement gratuit et ouvert à tous.

Dans le cadre du 800^e anniversaire de la bataille de Bouvines, la commune a sollicité Dorian Demarcq, facteur de géants, pour la réalisation du géant Philippe Auguste, une figure de 3,50 m.

Le 6 juillet 2014, lors de la manifestation « Bouvines 2014, entre ciel et terre » qui a rassemblé plus de 10 géants, le géant Philippe Auguste a été baptisé, entouré de son parrain Gilbert de Quicampoix, et de sa marraine, Jeanne de Flandre.

Philippe Auguste a ensuite été confié à l'association « Les Amis des Géants de Lille », qui ne cesse chaque année de le présenter dans les principaux rassemblements de géants, en France et à l'étranger.

A l'occasion de son 10^e anniversaire, Philippe Auguste revient à Bouvines, accompagné de 14 géants, dans le cadre d'une « Ronde des Géants », organisée conjointement par la commune de Bouvines et les Amis de Bouvines. Cette manifestation organisée le dimanche 30 juin 2024 confirme la volonté de la commune d'associer le volet historique de cet événement et la tradition du Nord inscrite au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Monsieur le Maire souhaite déposer une demande de subvention au titre de l'Aide H.D.F.F.2 pour financer cette manifestation d'envergure, gratuite et ouverte à tous, à hauteur de 3 750 € T.T.C.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

11. Questions diverses.

Prochain conseil : jeudi 18 avril à 19h.

Séance levée à 20h50.